Confédération paysanne
Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs
Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Communiqué de presse - Bagnolet, le 15 février 2024

RDV à l'Élysée : Le Président de la République s'engage à travailler sur notre revendication de prix planchers

Une délégation du Secrétariat national a été reçue ce mercredi 14 février 2024 en fin d'après-midi par le Président de la République Emmanuel Macron.

Seul syndicat agricole à avoir poursuivi les mobilisations suite aux annonces gouvernementales, nous avons exposé nos revendications socle pour répondre à la colère paysanne :

- **La garantie structurelle d'un revenu digne pour tous les paysans et paysannes**. Cela passe par l'interdiction de l'achat de nos produits agricoles en dessous du prix de revient (= coût de production + rémunération de notre travail + notre protection sociale). Ce mécanisme de prix planchers a trouvé une écoute attentive de la part du Président de la République qui s'est engagé à y travailler.
- **La sortie des accords de libre-échange**, que ce soit celui avec le Mercosur, le Kenya, la Nouvelle-Zélande ou le Chili, et la remise en place d'outils de régulation des marchés agricoles à l'échelle nationale, européenne et internationale. Le cap libéral assumé par le gouvernement détruit l'emploi paysan et la vie de nos territoires ruraux. Nous dénonçons la rhétorique gouvernementale employée, évoquant une simple balance à faire entre gagnants et perdants du libre-échange. Nous avons pu défendre fermement l'importance de répondre au désarroi des éleveur·euses, apiculteurs·rices, maraîchers et arboriculteurs sacrifiés sur l'autel du libre-échange.
- **Des mécanismes de répartition équitable de la valeur dans les filières alimentaires** : clauses de partage de la valeur, interdiction des surmarges sur les produits de qualité dont bio...
- **Des politiques publiques ambitieuses et effectives d'accompagnement des paysan.nes dans la transition agroécologique** : mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) dotées budgétairement et accessibles partout en France, soutien à l'agriculture biologique, partage équitable de l'eau au sein du monde agricole, soutien aux alternatives aux pesticides comme les PNPP (préparations naturelles peu préoccupantes). À l'opposé de la stratégie de recul sur le plan de la protection de la santé et de l'environnement consistant à accélérer dans le mur qui se dresse devant nous.

Sur l'accompagnement à la transition agroécologique, notre mobilisation, menée depuis plusieurs mois avec le Réseau Civam, pour un budget MAEC à la hauteur porte ses fruits. **Grâce à notre pression, l'État devrait bien honorer ses engagements envers tout·e paysan·ne ayant contractualisé une mesure agroenvironnementale et climatique**. Nous avons plaidé avec force pour une ouverture des MAEC système partout sur le territoire afin que tout·e paysan·ne qui le souhaite puisse avoir accès à un accompagnement durable à la transition agroécologique.

Nous poursuivrons les actions pour défendre les paysannes et paysans, leur revenu, leur santé et leur autonomie.

Face au malaise profond dans nos campagnes, nous avons aussi insisté sur **l'importance de revoir la gouvernance du monde agricole**, en respectant totalement le pluralisme syndical et la représentation de tou·tes les paysan·nes à tous les échelons. Pour cela, nous revendiquons ainsi une proportionnelle intégrale pour les modalités de scrutin des élections professionnelles agricoles et pour les règles de répartition des financements des syndicats agricoles représentatifs.

Enfin, l'ensemble des agriculteurs et agricultrices sur le terrain sont en droit de connaître la teneur des débats et les mesures portées auprès du gouvernement. Nous exigeons du gouvernement l'ouverture et la transparence des discussions autour des mesures de réponse à la crise agricole, jusqu'ici exclusivement négociées en secret avec seulement une partie du monde agricole et non dans son ensemble.

Contacts

- **Laurence Marandola,** porte-parole nationale : 06 31 66 10 83
- **Véronique Marchesseau,** secrétaire générale : 06 98 53 76 46
- **Christophe Van Hoorne,** trésorier : 06 16 03 76 62